

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 14

Le quatorze Septembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 07 Septembre 2023

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, ALLEGRE Jean Marc
Conseillers Délégués PROVOST Eric – BASSOT Christine – CORNET-MONAT Béatrice- BELOT Jean Luc NERON Sylvie – CUISSET Betty

Etaient excusés : TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à GAUME Marie Françoise
ROUCHON Dominique qui a donné pouvoir à BASSOT Christine
LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril
MOUILLER Annie

Secrétaire de séance : BASSOT Christine

OBJET : ACCEPTATION DE LA VENTE D'UNE PARCELLE AU LIEU-DIT PISSE-LOUP A MONSIEUR AGNIEL FRANCOIS DE ST ALBAN LES EAUX

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la procédure de « bien sans maître » ainsi que sa délibération n° 342023 en date du 24 Mai 2023 incorporant au domaine communal un bien sans maître au lieu-dit « Pisse-Loup » cadastré

- « Pisse Loup » cadastré section B numéro 451 pour 10 a 70 ca,

Un acte de dépôt a été effectué le 14 Juin 2023 à la Conservation des Hypothèques de Roanne pour entériner cette décision, volume 4204P042023 P n° 3344 publié et enregistré le 19 Juin 2023.

Une proposition de Monsieur AGNIEL François de Saint Alban les Eaux de 450 € pour la parcelle (soit 0.42 e le m2) a été faite au conseil municipal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la vente de la parcelle ci-dessous
 - « Pisse Loup » cadastré section B numéro 451 pour 10 a 70 ca.
- accepte (en accord avec le futur acquéreur) le prix de 450 € pour la vente de cette parcelle pour une superficie totale de 10 a 70 ca (soit 0.42 € le m2),
- dit que tous les frais émanant à cette vente seront supportés par Monsieur AGNIEL François domicilié à Saint Alban les Eaux (Loire) 52, chemin des Lièvres.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature de cette vente.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 14 Septembre 2023

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

